

Luxembourg, le 21 septembre 2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Renaturation de la vallée de la Pétrusse**

#### **Visite du chantier et bilan des travaux**

Le mardi 21 septembre 2021, le Collège des bourgmestre et échevins a invité la presse à une visite, en présence de Madame Carole Dieschbourg, ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, du chantier qui se faufile depuis le printemps 2020 le long de la vallée de la Pétrusse. Cette visite fut l'occasion pour les Services de la Ville de Luxembourg de revenir sur le projet global du réaménagement écologique de la Pétrusse et de faire le point sur l'avancement des travaux.

#### **Restauration de l'écosystème**

Le but principal de la revalorisation écologique de la vallée de la Pétrusse est de restaurer ses écosystèmes dégradés et artificialisés afin de revenir à un état plus naturel. Dans ce contexte, les conditions naturelles du cours d'eau doivent être rétablies, en particulier en enlevant le lit en béton du cours d'eau et en recréant un cours d'eau naturel ce qui améliorera l'équilibre de la faune et de la flore, des nutriments et de l'eau. Pour atteindre cet objectif, la plantation de végétaux locaux, mais aussi l'abattage de certains arbres s'avèrent nécessaire. Par ailleurs, cette mesure permettra l'expansion des biotopes dans le milieu urbain et offrira par conséquent un habitat pérenne à de nombreuses espace animales et végétales.

Ensuite, la mise en place d'une zone récréative engazonnée à hauteur de l'aire de jeux et du mini-golf permettra d'augmenter la qualité de vie et de favoriser la détente des citoyens et visiteurs de la capitale.

#### **La revalorisation écologique de la Pétrusse – un projet en 2 phases**

Le projet de renaturation de la Pétrusse et la refonte du parc adjoignant se réalisent en deux phases de construction, distinctes dans l'espace et dans le temps.

Le projet global se compose de plusieurs sous-projets, dont certains peuvent être réalisés indépendamment les uns des autres et tandis que d'autres sont spatialement dépendants et nécessitent des processus de construction complexes. Parmi ces travaux figurent la refonte de l'architecture paysagère et la replantation du milieu aquatique direct et du parc adjacent, la renaturation du lit du cours d'eau et de l'environnement hydrique direct, la redéfinition des infrastructures et des ouvrages d'art, la réalisation de constructions « First Flush » ou encore la mise en œuvre de mesures prises en termes d'approvisionnement et d'assainissement de l'eau.

- **Phase 1 : une exécution en plusieurs sections**

La première phase du chantier, couvrant la zone de la vallée de la Pétrusse située entre l'embouchure de l'Alzette et l'écluse Bourbon, a commencé au printemps 2020 et s'achèvera au printemps 2023 en vue de représenter un élément important de la LUGA2023.

- Travaux préparatoires

En vue de préparer le terrain, un certain nombre d'arbres a dû être enlevé aux endroits où le cours d'eau coulera après le réaménagement et l'élargissement des berges. Les arbres fragilisés risqueraient de tomber et représenteraient un risque pour la sécurité des promeneurs et compromettraient la qualité de l'eau. Toujours est-il que, si un certain nombre d'arbres a été enlevé, la plantation de nouveaux arbres à des endroits stratégiques, tout comme la protection des arbres remarquables à proximité des interventions, est garantie.

- Renaturation du cours d'eau

Afin de recréer une morphologie naturelle du cours d'eau, il s'agit de sortir la Pétrusse de son lit en béton. Pour cela, différentes étapes successives doivent être répétées dans un processus dynamique sur de courts tronçons tout au long de la vallée : Enlèvement du lit et des murs existants, déviation des réseaux, réfection des chemins piétons et façonnage du lit de la Pétrusse, puis élargissement et terrassement des berges. Le fonds du cours d'eau sera aménagé avec des pierres naturelles et les berges seront aménagées afin de créer des habitats naturels pour la faune et la flore. La plantation d'une ripisylve et la succession de végétaux sur les berges permettront la création d'un corridor écologique. Grâce à la renaturation, l'écoulement de l'eau sera plus naturel et la vitesse d'écoulement sera ralentie ce qui entraînera une baisse du risque d'inondation.

- « First Flush »

La mise en œuvre des « First Flush » est indépendante des autres phases de construction. Ce projet, dont l'ouvrage a été terminé en début 2021 et dont les équipements techniques intérieurs sont en cours d'installation, concerne la construction d'un ouvrage de captage « First Flush » au niveau du raccordement à la Pétrusse du réseau de canalisation d'eaux pluviales de la Ville à hauteur du pont Adolphe. La construction de celui-ci permettra une amélioration de la qualité des eaux, surtout lors de périodes sèches suivie d'averses intenses, en évitant qu'une pollution considérable liée principalement aux rejets du trafic routier et des dépôts atmosphériques soit dirigée vers la canalisation d'eaux pluviales et par la suite dans le cours d'eau de la Pétrusse.

- Aire de jeux / fitness / mini-golf / écluse Bourbon / échelle à poissons / Skatepark

Cette phase de construction comprend entre autre le démantèlement des murs de berge en place, le démontage de la protection de berge existante, la mise en œuvre du nouveau mur de berge dans le sens de l'écoulement à gauche, la renaturation et les terrassements associés, les ajustements de surface et les plantations. Afin de conserver un aspect visuel en accord avec le classement UNESCO des fortifications de la Ville de Luxembourg, des matériaux en pierres naturelles seront utilisés pour aménager certains nouveaux éléments muraux.

Actuellement la mise en œuvre des éléments du minigolf est entamée, suivi des aménagements des aires de fitness et de jeux dont la préparation des emplacements y relatifs est en cours. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux dans le lit de la Pétrusse, les aménagements paysagers des berges et du parc (chemins, mobilier urbain, plantations, ...) suivront.

La fin de cette première phase se caractérise par la mise en œuvre de l'échelle de poissons et de la zone récréative « Liegewiese » (côté eaux et côté naturel).

- **Phase 2 : de l'écluse Bourbon à la rue d'Anvers**

La phase 2 du projet consiste en la renaturation de la vallée de la Pétrusse et la refonte du parc attenant entre l'ancienne écluse Bourbon enlevée lors de la phase 1 et la rue d'Anvers à partir de printemps 2024.

### **Détail de l'aménagement du parc**

Le projet de renaturation et de réaménagement de la vallée de la Pétrusse est marqué par la mise en œuvre des différents éléments suivants :

- l'aménagement d'une surface de repos et de loisirs à l'entrée du parc côté rue St Ulric,
- le renouvellement des espaces de jeux et des installations sportives telles que le fitness et le mini-golf à l'entrée du parc, du côté des rochers de la Ville-Haute,
- l'intégration du Skatepark existant dans les nouveaux aménagements,
- l'aménagement de gradins et balcons à divers endroits des berges de la Pétrusse,
- la mise en œuvre d'un chemin carrossable d'une largeur de 4,50 mètres longeant le cours d'eau sur toute la longueur de la vallée et d'un chemin non carrossable d'une largeur de 2 à 3 mètres, situé du côté opposé de la grande promenade, à proximité du cours d'eau,
- la redéfinition des ouvrages d'art comprenant 6 nouveaux ponts (2 ouvrages carrossables et 4 pour piétons) remplaçant les ouvrages existants,
- la réintroduction d'espèces piscicole grâce à l'installation d'une passe à poisson permettant la migration entre l'Alzette et la Pétrusse.

### **Informations pratiques relatives à l'accès**

Le concept de circulation de parts-et-d'autre de la rivière a été partiellement repensé. Par conséquent les ponts existants seront démolis et de nouveaux passages au-dessus de la rivière renaturée seront intégrés. Les ponts et traversées actuellement installés dans la vallée de la Pétrusse seront conservés le plus longtemps possible pour permettre la circulation des visiteurs. Les machines de chantier empruntant les mêmes passages, se rendent sur le site via la rue de Prague et la rue de la Pétrusse ou la place St Ulric.

Durant toute la durée des travaux, l'accès pour les piétons et cyclistes est garanti et une signalisation appropriée sera mise en place afin de se renseigner sur les déviations.

### **Estimation budgétaire**

L'estimation budgétaire concernant la phase 1 de la revalorisation écologique de la vallée de la Pétrusse s'élève à 25.909.385,84€ ttc. Le projet est financé par la Ville de Luxembourg et partiellement subventionné par le Fonds pour la gestion de l'eau.